

Actualité

L'Assemblée générale 2015 des Gueules Cassées

du 18 au 19 juin 2015

Pour la première fois de son histoire, l'Assemblée générale des Gueules Cassées s'est déroulée dans le cadre magnifique de notre domaine du Coudon, dans le Var. Elle a été précédée, en l'église Saint-Jean de La Valette-du-Var, par une messe à la mémoire de nos fondateurs et de tous nos camarades disparus, puis au cimetière par un dépôt de gerbes au caveau des Gueules Cassées.

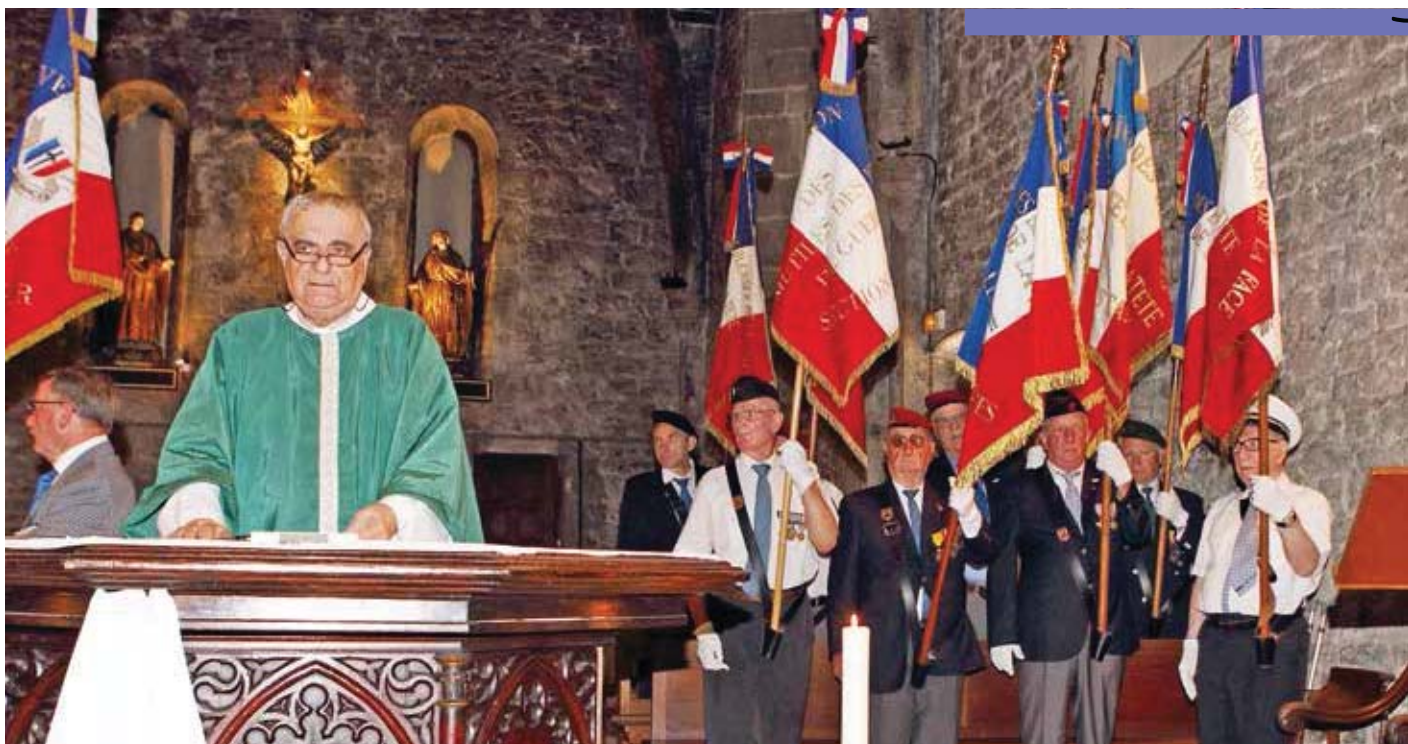
L'Assemblée générale a adopté toutes les résolutions présentées par le Conseil d'administration à une très large majorité : vous trouverez les résultats dans les pages suivantes. À l'issue de celle-ci, tous se sont ensuite rassemblés devant le monument des fondateurs, érigé la veille après son transfert depuis Moussy.

Avant le traditionnel dépôt de gerbes, le général Jean Salvan, président honoraire de l'association, a remis les insignes de chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur à notre président, Henri de Bonnaventure, et les insignes d'officier à Michel Clicque, administrateur et délégué de l'UBFT.

Une *Marseillaise*, chantée en chœur et *a cappella*, a clôturé les cérémonies et tous, Gueules Cassées, épouses, familles et amis, ont pu ensuite partager un repas convivial dans la salle à manger du domaine.

Deux très belles journées où le soleil a largement contribué à notre historique sourire.





⤴ Le père François Hatem, chapelain du domaine du Coudon, célébrant en l'église Saint-Jean de La Valette-du-Var la messe en souvenir de nos fondateurs et de nos camarades disparus.



⤴ Lecture par Christian Grémont, délégué Nord-Pas-de-Calais.



⤴ Au premier rang : les présidents de l'Association et de la Fondation des « Gueules Cassées », les administrateurs, ainsi que Christiane Hummel, sénateur-maire de La Valette-du-Var.



À l'issue de la messe, déplacement en cortège en direction du caveau des Gueules Cassées au cimetière de la ville. La musique de la Légion étrangère ouvre la marche, suivie des porte-drapeaux, des personnalités, Philippe Vitel, député du Var, notre président Henri de Bonnaventure, Christiane Hummel, sénateur-maire de La Valette-du-Var, du père François Hatem, du conseil municipal et des membres et amis de l'Association. Avant l'arrivée au caveau des Gueules Cassées, le cortège s'est arrêté à plusieurs reprises afin d'honorer le général de Gaulle, l'anniversaire de l'Appel du 18 juin ainsi que nos camarades anciens combattants disparus.



Dépôt de gerbe par Christiane Hummel, sénateur-maire, Jacques Couture, premier adjoint, et des membres du conseil municipal.



Dépôt de gerbe par le sénateur-maire Christiane Hummel, le préfet maritime, vice-amiral d'escadre Yves Joly et le député Philippe Vitel.



⤴ *Le caveau des Gueules Cassées au cimetière de La Valette-du-Var.*



⤴ *Dépôt de gerbe au caveau des Gueules Cassées par Bernard Tomasetti, délégué Provence, André Matzneff, administrateur, et Henri de Bonnaventure, président de l'Union.*



À l'issue de ces cérémonies et avant le repas, une aubade donnée par la Légion étrangère en notre domaine du Coudon fut fort appréciée par tous les camarades, épouses et amis présents pour prolonger cette magnifique journée.





▲ Derniers votes avant l'Assemblée.



▲ Émargement des camarades présents.



▲ Ouverture de l'Assemblée générale par le président, Henri de Bonnaventure, qui présente le rapport moral, suivi d'Olivier Roussel, directeur général, pour le rapport d'activité, et de Bernard Allorent, trésorier, pour le rapport sur les comptes et le budget.



▲ Une assistance nombreuse participe à cette première Assemblée générale au domaine du Coudon.



⚠ Notre président, Henri de Bonnaventure, ainsi que notre administrateur et délégué régional Michel Clicque, décorés par le général Jean Salvan, respectivement chevalier et officier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur.



⚠ Nos porte-drapeaux, dévoués et toujours fidèles au poste.



⚠ Dépôts de gerbes au monument de nos fondateurs par le général du Mottay, Henri de Bonnaventure et Marie-Andrée Roze-Pellat; puis par notre président et Fernand Ney, délégué honoraire Haut-Rhin et ancien de Diên Biên Phu.



A Noces d'Or pour Annie et Jacky Énard et un « Joyeux anniversaire » chanté par tous les camarades et amis lors du repas de l'Assemblée générale.

Toutes les coutures de l'Assemblée générale





Compte-rendu de l'Assemblée générale

du vendredi 19 juin 2015

Conformément à la convocation de l'Assemblée générale annuelle qui a été adressée, le 13 mai 2015, aux membres de l'UBFT, la séance est ouverte à 10h00, au domaine du Coudon à La Valette-du-Var (83).

La feuille de présence indique que **91** Gueules Cassées sont présents dans la salle.

Le président précise que **802** pouvoirs ont été reçus dont **715** considérés comme valables et **690** ont pu être valablement répartis, dans la limite statutaire de 10 par membre présent, en cas de mise aux voix d'une motion de dernière minute.

Le président déclare l'assemblée ouverte à 10h00 et demande à l'assistance de respecter une minute de silence à la mémoire de tous ceux de nos camarades, de leurs conjoints ou membres de leur famille, qui nous ont quittés depuis la dernière Assemblée générale.

Conformément à l'ordre du jour, il est donné lecture des différents rapports qui figuraient dans la brochure jointe à la convocation de cette Assemblée générale et dont les textes ne sont pas à nouveau reproduits.

Seuls le résultat du vote des résolutions, le résultat du scrutin portant sur le renouvellement du Conseil d'admini-

nistration et les réponses aux questions diverses, figurent dans ce compte-rendu.

- Lecture du rapport moral 2014 par le président, Henri Denys de Bonnaventure,
- Lecture du rapport d'activité 2014 par le directeur général, Olivier Roussel,
- Présentation des comptes 2014 par le trésorier, Bernard Allorent,
- Présentation du budget 2015 par le trésorier, Bernard Allorent,
- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes, Didier Piro,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées du commissaire aux comptes, Didier Piro,
- Lecture du résultat du vote des résolutions par Gérard Pinson, président de la commission de scrutin,
- Lecture du résultat du scrutin portant sur le renouvellement du Conseil d'administration par Gérard Pinson, président de la commission de scrutin.

En complément de son rapport moral, le président apporte les précisions suivantes :

Le gaspillage alimentaire

Chaque année dans notre pays des quantités très importantes de denrées alimentaires – et particulièrement de fruits et légumes – sont détruites au motif que leur aspect et leur présentation ne sont pas parfaits, et ce bien que leur qualité et leur saveur soient intactes.

Nul ne peut et ne doit rester indifférent à cette situation, alors même que nombre de nos concitoyens sont dans des situations financières délicates, ce qui n'est pas sans conséquences sur leur alimentation.

Un groupe de producteurs de fruits et légumes a décidé de lutter contre cet état de fait en proposant des produits d'excellente qualité, mais déformés et moins présentables, à des coûts très attractifs.

Nous ne pouvons que nous réjouir de cette avancée. Hélas, ils ont décidé de les commercialiser sous le sigle « Gueules Cassées ».

Nous avons été évidemment choqués par cette appellation. Certaines valeurs, comme celle du sacrifice pour son pays, ne devraient pas être exploitées pour des motifs commer-

ciaux, aussi valables soient-ils, bien que l'auteur de cette campagne nous ait assuré qu'il ne fallait en aucun cas voir là une atteinte à notre image.

Notre position n'est pas protectrice car le vocable « Gueules Cassées » n'a pas été déposé dans le domaine de l'agro-alimentaire. Mais qui aurait pensé qu'il pourrait un jour être repris dans ce domaine d'activité ?

Le grand public, s'il approuve l'idée, n'a pas, à ce jour, fait le rapprochement entre ce slogan et notre association. De plus, une intervention trop marquée de notre part risquerait de déclencher des réactions excessives et négatives pour

notre image, notamment à travers les réseaux sociaux (Facebook, Twitter...), incontrôlés et incontrôlables.

Le risque serait grand de voir notre réaction détournée de notre volonté de défendre la mémoire de nos anciens et des Gueules Cassées d'aujourd'hui.

Enfin et surtout, nous rappelant le côté volontairement provocateur mais ô combien vrai et réaliste du nom que nos anciens ont donné à l'association et à la devise qu'ils nous ont léguée, il nous apparaît que la meilleure manière, la plus élégante et la plus généreuse de faire face à cette campagne est de continuer à « Sourire quand même ».

RÉSULTAT DU VOTE DES RÉOLUTIONS

arrêtées par le Conseil d'administration du 8 avril 2015

Résolution n° 1

Approuvée à la majorité absolue

Nuls	51
Exprimés	848
Pour	816
Contre	1
Abstentions	31

Conformément à l'article VIII des statuts, après avoir entendu la lecture des rapports moral et d'activité 2014, l'Assemblée générale approuve ces rapports dans toutes leurs dispositions.

Résolution n° 2

Approuvée à la majorité absolue

Nuls	64
Exprimés	835
Pour	801
Contre	3
Abstentions	31

Conformément à l'article VIII des statuts, après avoir entendu la lecture des rapports du trésorier et des commissaires aux comptes, l'Assemblée générale approuve les comptes de l'exercice 2014 dans toutes leurs dispositions et donne quitus au Conseil d'administration.

Elle décide de reprendre la réserve de 200 000 euros constituée en vue de l'organisation du colloque 2014 « Gueules Cassées, un nouveau visage » lors de l'approbation des comptes de l'exercice 2012.

Elle décide d'affecter le résultat excédentaire de 7 256 555,43 euros de la façon suivante :

- 10% de l'excédent, soit 725 655,55 euros, doivent être affectés à la réserve statutaire qui passera de 35 654 169,29 euros à 36 379 824,83 euros ;
- La réserve pour la construction de l'EHPAD « Résidence Colonel Picot » dotée à nouveau à hauteur de 3 000 000 d'euros, ce qui la fera passer de 8 200 000 euros actuellement à 11 200 000 euros ;
- La réserve pour la création d'une « résidence senior » au domaine du Coudon, dotée à nouveau de 3 500 000 euros, ce qui la fera passer de 2 500 000 euros actuellement à 6 000 000 d'euros ;
- Les autres réserves restent inchangées ;
- Le solde de ces mouvements, soit 230 899,88 euros est affecté au report à nouveau qui passe de 3 518 779,30 euros à 3 749 679,18 euros.

Résolution n° 3

Approuvée à la majorité absolue

Nuls	57
Exprimés	842
Pour	804
Contre	2
Abstentions	36

Conformément à l'article VIII des statuts, après avoir entendu la présentation du budget 2015, l'Assemblée générale l'adopte dans toutes ses dispositions.

Compte-rendu de l'Assemblée générale

du vendredi 19 juin 2015

RÉSULTAT DU SCRUTIN PORTANT SUR LE RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

INSCRITS	2 631
Votants par correspondance	952
Votants sur place	10
Total des votants	962

Bulletins nuls	63
Exprimés	899

MAJORITÉ REQUISE

1/4 des votants =	241
50% + 1 voix des suffrages exprimés =	450

Michel Clicque	810	élu
Guy Delplace	794	élu
Henri Denys de Bonnaventure	831	élu
Michel Franque	789	élu
Jean Roquet Montegon	793	élu

Les opérations de dépouillement ont été menées par la commission de scrutin, présidée par **Gérard Pinson**, délégué régional, assisté par :

- **Tadj Charef**, délégué départemental,
- **Robert Esquirol**, délégué régional,
- **Robert Lang**, délégué régional,
- **Jean-François Louvrier**, délégué régional,
- **Bernard Luquet**, délégué régional,
- **Jean-Daniel Marquis**, administrateur,
- **Jean-Claude Montardy**, délégué régional.

Après lecture de ces résultats de scrutin, le président déclare l'Assemblée générale 2015 close à 11 h 30.



Gérard Pinson annonce les résultats des votes.

